

V.Bousser¹, V.Dumora¹, J.Tinat², L.Venat³, A.Bensen⁴, A.Gesson-Paute⁵, F.Mallemouche-Boquien⁵, A.Babin⁴, E.Jolly⁴, A.Dupré⁴, V.Dorian², A.Denise⁶, C.Gaudebout⁵, E.Simonet⁶, V.Bubien⁴

¹ Onco-Nouvelle-Aquitaine, ² Institut Bergonié, ³ CHU de Bordeaux, ⁴ CHU de Limoges, ⁵ CH Côte Basque, ⁶ Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine



Le dispositif CaPLA de suivi des personnes prédisposées héréditairement au cancer en Aquitaine et Limousin est ouvert depuis avril 2016. Début 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a modifié les pratiques de soins habituelles. La fermeture de centres d'examen, la modification des recommandations de dépistage ou la peur des patients de consulter sont autant de facteurs qui ont pu influencer le suivi des personnes incluses dans CaPLA.

L'objectif était d'évaluer la réalisation du suivi de ces personnes dans le contexte de pandémie de Covid-19.

Méthode

Sont incluses dans CaPLA les personnes prédisposées héréditairement au cancer, porteuses d'un :

- syndrome de prédisposition héréditaire au cancer du sein et de l'ovaire, avec ou sans mutation
- syndrome de prédisposition héréditaire au cancer digestif de type syndrome de Lynch et polypose adénomateuse, avec ou sans mutation, en l'absence de cancer évolutif de mauvais pronostic, dont le dossier a été présenté en RCP d'oncogénétique en Aquitaine ou Limousin.

Les personnes sont incluses lors de la consultation d'oncogénétique, bénéficient d'un Programme de Suivi Personnalisé établi en RCP d'oncogénétique et sont suivies par leurs médecins référents qui sont relancés par la cellule de coordination située à Onco-Nouvelle-Aquitaine.

La réalisation des principaux examens complémentaires de suivi a été comparée entre les semestres 2019 et 2020, selon la date où il était prévu qu'ils soient réalisés, quel que soit le délai de réalisation. Il s'agissait pour les personnes porteuses d'un syndrome « sein-ovaire », des mammographies et IRM mammaires, et pour les personnes porteuses d'un syndrome « digestif » des coloscopies et endoscopies digestives hautes. Les délais de réalisation par rapport à la date prévue ont également été calculés pour les personnes ayant effectué leurs examens complémentaires.

Cette analyse a porté sur les données extraites au 30/06/2021.

Résultats

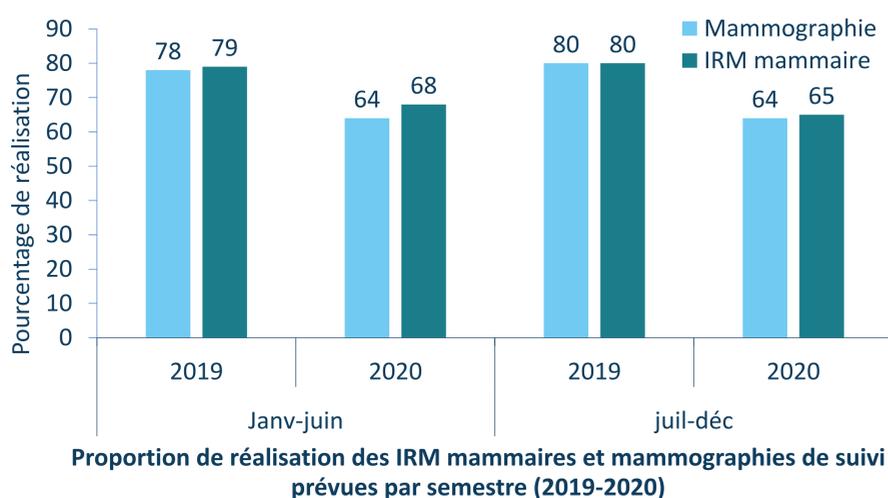


Personnes concernées par un examen complémentaires de suivi par semestre en 2019 et 2020

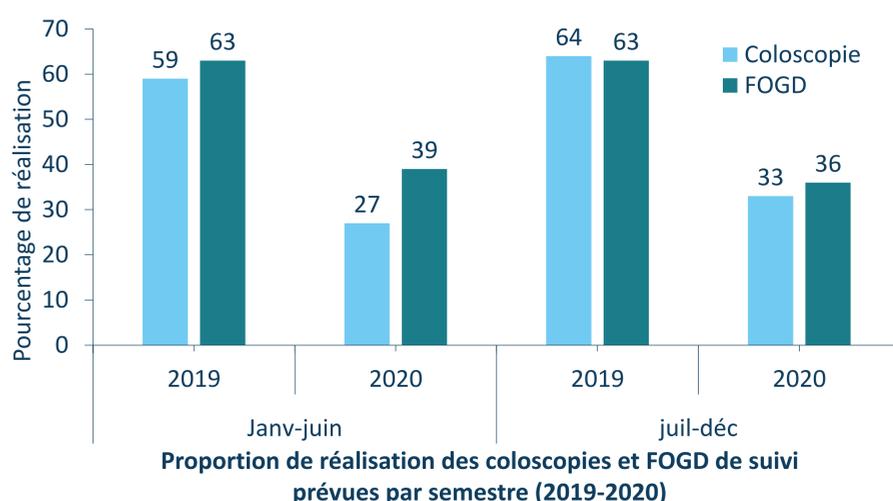
Nb de personnes concernées	2019		2020	
	Janv-juin	Juil-déc	Janv-juin	Juil-déc
IRM mammaire	92	102	114	114
Mammographie	103	110	124	132
Coloscopie	41	36	49	39
FOGD*	32	27	36	25

*FOGD : Fibroscopie oeso-gastroduodénale

Syndrome « sein-ovaire »



Syndrome « digestif »



Délais de réalisation des IRM mammaires et mammographies de suivi par semestre (2019-2020)

	IRM mammaire				Mammographie			
	Jan-juin		Juil-déc		Jan-juin		Juil-déc	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Nb réalisés	73	77	82	74	80	79	88	84
Délais (jours)								
Moyenne	36	40	25	26	27	39	41	41
Médiane	7	12	0	5	6	8	0	6
Min-Max	0-173	0-200	0-132	0-157	0-279	0-199	0-444	0-399

Délais de réalisation des coloscopies et FOGD de suivi par semestre (2019-2020)

	Coloscopies				FOGD			
	Jan-juin		Juil-déc		Jan-juin		Juil-déc	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Nb réalisés	24	13	23	13	20	14	17	9
Délais (jours)								
Moyenne	49	97	20	41	17	60	28	33
Médiane	20	24	0	24	5	0	0	0
Min-Max	0-246	0-480	0-129	0-170	0-62	0-445	0-200	0-170

En 2020, le dispositif CaPLA a continué à inclure, mais moins qu'en 2019.

En 2020 par rapport à 2019, il a été observé une diminution de la réalisation des mammographies et IRM mammaires de suivi des personnes porteuses d'un syndrome « sein-ovaire » et une diminution des endoscopies digestives de suivi des personnes porteuses d'un syndrome « digestif ». Pour les examens complémentaires de suivi qui ont été réalisés, on note également une augmentation des délais de réalisation en 2020 par rapport à 2019, essentiellement sur la période de janvier à juin marquée par le 1^{er} confinement (du 17 mars 2020 au 11 mai 2020).

Compte tenu des délais habituels de réception et traitement des comptes rendus d'examen (90^{ème} percentile de 8 mois pour les examens sénologiques et de 9 mois pour les endoscopies digestives, délais ayant pu être modifiés pendant la période de crise sanitaire), ces constats portés sur des données extraites en juin 2021 restent à consolider, notamment pour le 2^{ème} semestre 2020.